

Ouverture de la Porte de l'Espérance

en la cathédrale Notre-Dame de Rouen

Le 29 décembre 2024

8h45 – Rendez-vous sur le parvis de l'église Saint-Vivien (Rouen) pour une boisson chaude

9h30 – Déambulation de l'église Saint-Vivien à la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption avec lecture de passages de la Bulle* d'indiction du pape François

10h30 – Messe d'ouverture du Jubilé présidée par Mgr Dominique Lebrun
Les délégués des paroisses sont invités à venir avec une lanterne pour récupérer la lumière de Bethléem.

Un livret est en cours de production. Il sera bientôt disponible sur cette page et en version papier.

**La bulle d'indiction est un document officiel de la curie romaine, cacheté avec le sceau du Pape et publié l'année qui précède une année jubilaire, au moment de l'Ascension.*

La bulle pontificale désigne une lettre patente du Pape, rédigée sur parchemin et scellée au plomb. L'indiction, elle, manifeste la fixation à un jour particulier de l'objet porté par la bulle, ici : une année jubilaire. C'est par une bulle d'indiction que le pape François avait ainsi annoncé en 2015 le Jubilé extraordinaire de la Miséricorde.

Bulle d'indiction pour l'année Saint 2025 [à télécharger ici](#)

